



*CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU MORBIHAN*

Lorient, le 5 janvier 2010

**Allocution de M. Jean-François LE TALLEC
Président**

Cérémonie des vœux de la CCIM aux partenaires

Monsieur le Préfet, Amiral, Commandant,
 M. le Premier Vice-président du Conseil Général,
 Mme la Présidente de la Chambre de Métiers et
 de l'Artisanat,
 Mesdames et Messieurs les élus : Maires,
 conseillers généraux, conseillers régionaux,
 Chers amis chefs d'entreprises,
 Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

C'est toujours avec un immense plaisir que je vous accueille, au nom de tous les élus chefs d'entreprises de la CCI du Morbihan, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Notre vie professionnelle est souvent si prenante, si intense, que nous devons apprécier et vivre pleinement ces instants de convivialité, de détente et de rencontre.

Au risque de vous surprendre, je ne me lancerai pas dans l'évocation du bilan de la mandature qui s'achève à l'automne prochain, les élections consulaires, retardées d'un an, devant finalement se tenir au mois de novembre. Tout simplement parce que nous avons devant nous la perspective d'une année que nous voulons active et efficace. Le bilan, il sera bien assez tôt d'y penser en temps voulu avec les acquis d'une année supplémentaire.

Car je peux vous assurer que nous ne manquons pas de projets. Notre énergie et notre détermination sont intactes. Jusqu'au dernier jour de ce mandat, nous serons aux côtés des entreprises pour les informer, les conseiller, les accompagner, et cela dans la continuité de notre Plan stratégique 2009-2011.

Cette année encore, je vous parlerai de l'économie morbihannaise en général et, plus particulièrement, des entreprises. Vous le savez, la raison d'être d'une Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services -j'oserais même dire l'obsession de son Président- c'est le développement et la performance des entreprises de son territoire.

L'entreprise « est au cœur de notre projet » : tous nos moyens, toute notre capacité d'innovation sont tournés vers les entreprises, qu'elles soient industrielles, commerciales ou de services. Certes, nous n'agissons pas seuls : l'Etat, les collectivités locales et territoriales et les organisations professionnelles sont des partenaires de tous les instants et je veux ici les remercier très chaleureusement.

Je crois d'ailleurs que la CCI peut légitimement se présenter comme une « boîte à outils » pour les collectivités et nous tenons fortement à cultiver cette vocation. Je prendrai pour seule illustration le Forum que nous avons organisé à Bignan en novembre avec le soutien de l'Association des Maires du Morbihan, et en présence de M. le Préfet, sur la question très sensible de l'évolution des règles d'urbanisme commercial.

Je souhaite vivement que de telles opportunités de partage et d'échanges continuent de se développer. Quant à nous, nous n'hésiterons pas à les provoquer !

Dans cet esprit, j'informe les représentants des collectivités que nous lancerons en 2010 une lettre d'information électronique à leur attention, afin de maintenir un lien que nous voulons régulier et étroit. Le premier numéro de cette Lettre sera principalement consacré à la Taxe sur la publicité extérieure ; nous présenterons une analyse juridique fouillée de ce texte dont l'application est controversée.

2009 fut une année particulièrement sombre pour l'économie, sur le plan mondial comme dans le Morbihan. Les entreprises ont souffert et, gardons nous de l'oublier, les salariés ont aussi payé un lourd tribut à cette crise dont nul ne garantit qu'elle se trouve derrière nous, même si nous percevons ici ou là des signes encourageants. L'enquête de conjoncture réalisée au mois d'octobre auprès de 200 entreprises morbihannaises par nos services nous incite en effet à un optimisme mesuré : 50 % des entreprises envisagent une stabilité de leur activité en 2010, 40 % se disent optimistes et 42 % déclarent avoir des projets de développement.

Sur le terrain, nous constatons que l'industrie agro-alimentaire a fait preuve d'une bonne résistance, en partie du fait de sa présence à l'international ; la construction navale nous apporte de belles perspectives avec le secteur émergent des énergies marines et le plan de charge de DCNS qui doivent profiter à de nombreux sous-traitants ; les PME du nautisme positionnées sur des niches tirent leur épingle du jeu.

Dans le même temps, de nombreuses entreprises, et pas des moindres, traversent de fortes turbulences. Je veux ici parler de DOUX, de EURALIS Gastronomie, des KAOLINS de Bretagne, de MPAP, de PLASTIMO ou encore de SAUPIQUET. Les fermetures de sites, les licenciements provoquent de réels traumatismes sur les territoires concernés. Nous sommes étroitement associés aux Plans de revitalisation mis en place dans ces dossiers et restons très vigilants.

Retenons aussi que l'industrie, les services aux entreprises et le bâtiment demeurent fragiles. C'est pourquoi j'invite les dirigeants de PME en situation difficile à ne pas s'isoler : notre cellule de conseillers dédiés à la prévention des difficultés est à votre écoute et un n° vert est en place depuis plus d'un an. Mobilisée par notre élu, Denis VAILLANT, cette équipe de 7 personnes, dont je salue l'implication, a malheureusement connu une année d'intense activité, avec des pics à plus de 15 sollicitations par semaine !

Fort heureusement, nous constatons depuis la fin de l'automne un ralentissement des sollicitations de cette Cellule et je veux y voir un signe d'espoir, conforté par les analyses convergentes d'organismes comme l'INSEE ou l'OCDE, entre autres, qui confirment la sortie de récession pour la France et annoncent une reprise, certes timide.

Nous sommes intimement persuadés que la clé du succès et du rebond se trouve plus que jamais du côté de l'innovation, que ce soit dans les produits, les services, le management, les process, le commercial et l'internationalisation. Cela demande certes du flair et de l'intuition mais aussi beaucoup de travail de veille, de partage au sein de réseaux, de paris sur l'intelligence, d'efforts de formation.

De nombreuses PME morbihannaises, dont on ne parle pas toujours suffisamment, se sont engagées sur cette voie et rencontrent le succès, occupant parfois des places de leader sur leur marché. Je crois en la valeur de l'exemple et je me félicite que la presse départementale mette très régulièrement à la une ces entreprises qui réussissent.

Puisque j'évoque ces entreprises qui réussissent, je ne peux manquer de rendre hommage à la mémoire d'un très grand chef d'entreprise morbihannais qui vient de nous quitter ; je veux bien sûr parler de Monsieur Yves Rocher.

Démarrant son activité sur une intuition extraordinaire dans le grenier de sa maison familiale à La Gacilly, il a bâti en 50 ans un groupe solide qui réalise 2 milliards de chiffres d'affaires et emploie plus de 15 000 salariés. Comme il s'y était engagé dès l'origine, il a œuvré sans relâche pour la prospérité de sa commune. Je rappelle simplement que le Groupe Yves Rocher représente près de 4 000 emplois directs en Bretagne, dont environ 1 600 à La Gacilly !

Si on y ajoute, les emplois indirects – logistique, transport, emballage... - on mesure le part prépondérante de l'entreprise dans l'économie du Morbihan et ce que lui doit l'est du département. Je pense que cette fidélité jamais démentie à son « Pays » est un cas unique d'aventure industrielle en Bretagne.

Maire de La Gacilly de 1962 à 2008, il a montré les mêmes qualités qu'à la tête de son entreprise : détermination inébranlable, capacité d'anticipation, passion du développement local sans oublier son sens des relations humaines que chacun souligne aujourd'hui. La Bretagne et le Morbihan perdent un grand homme et je suis persuadé que Bris Rocher qui a pris la présidence du Groupe saura poursuivre avec la même détermination l'œuvre de son grand-père.

Pour poursuivre ce « coup de projecteur » sur 2009, je constate aussi que les effets de la crise économique ont été assez durement ressentis par les 2 grands équipements gérés par la CCI du Morbihan ; je veux bien sûr parler du Port de Commerce de Lorient et de l'Aéroport de Lorient Bretagne Sud qui ont tous deux connu des réductions de trafic, et donc de recettes, qui s'expliquent par le net ralentissement de l'activité économique. Les situations de ces 2 entreprises sont cependant très différentes. En effet, le Port de Commerce de Lorient est un atout incontestable du développement économique du Morbihan et de la Bretagne.

Nous nous félicitons du travail entrepris voici un an dans le cadre de la délégation de gestion que nous a confiée la Région Bretagne jusqu'en 2019. Nous sommes tous deux ambitieux pour l'avenir de ce Port et notre programme de développement et d'investissements devrait renforcer sa compétitivité et le placer encore davantage comme un équipement majeur au service des entreprises, particulièrement pour l'agro-alimentaire et la filière du bâtiment. Mi 2010, le nouveau quai principal allongé sera opérationnel et les travaux de surcreusement du chenal permettant d'accueillir en permanence des navires de grande capacité de type Panamax se poursuivront jusqu'en 2011.

Lorient entend bien rester le 1^{er} port de commerce breton !

Nous ne pouvons malheureusement pas afficher le même optimisme pour notre aéroport : le transport aérien est plongé dans une tourmente dont il ne semble pas prêt de sortir et les aéroports petits et moyens souffrent considérablement.

Ajoutez à cela la concurrence du TGV en 2015, des plates-formes aéroportuaires proches, d'aucuns diront trop proches, et les perspectives d'un grand aéroport régional à Notre Dame des Landes à l'horizon 2015 et vous avez tous les éléments pour comprendre sans peine que les défis à relever ne manquent pas.

Mais je le dis ici solennellement : la CCI du Morbihan ne lâchera pas l'aéroport ! Je suis persuadé que nous avons tous –CCI, collectivités, entreprises, habitants du Morbihan– le plus grand intérêt à voir se développer cet équipement et nous devons tous ensemble nous mobiliser pour son avenir. Les marchés de demain dépendent étroitement de la vitalité de notre aéroport et le dynamisme économique des entreprises de l'hinterland est directement lié à leurs capacités à accueillir clients et fournisseurs. Il est donc hors de question pour nous de baisser les bras !

Pour poursuivre ce retour sur l'année écoulée, nous devons nous réjouir du bon niveau d'activité du Pôle Formation de la CCI, dans un contexte concurrentiel très rude. Il est vrai que nous ne ménages pas nos efforts pour faire correspondre en permanence notre offre aux exigences du marché et aux attentes des entreprises, la formation étant de plus en plus un produit sur-mesure.

Nous nous orientons également très fortement vers la professionnalisation des formations, 11 de nos formations étant accessibles en contrat de professionnalisation. L'apprentissage est l'autre axe de développement et je citerai en particulier la formation de « concepteur de systèmes d'information » suivie par 16 étudiants de niveau Bac + 2 depuis la rentrée de l'automne dernier. Les chefs d'entreprise morbihannais poursuivent l'effort de formation de leurs équipes et c'est un signe très positif qu'ils nous donnent.

Notre rôle de responsables économiques, Mesdames et Messieurs, c'est avant tout d'innover, d'investir et de mettre nos ressources à la disposition des entreprises.

De ce point de vue, je suis heureux de vous confirmer que la CCI du Morbihan, comme elle s'y était engagée en 2002, a retrouvé depuis 2 ans une situation financière saine qui lui permet de développer ses capacités d'action au service des entreprises. Avec les élus, nous avons en effet lancé en 2002 une ambitieuse démarche stratégique avec l'objectif d'améliorer le pilotage et le management, de renforcer la cohésion des équipes, de clarifier notre offre et d'optimiser les ressources.

Aujourd'hui, nous avons véritablement une CCI « en ordre de marche », avec une stratégie claire et partagée par tous, une culture du résultat et de l'écoute-client, des collaborateurs formés et motivés et, bien sur, des résultats économiques positifs. A titre d'exemple, et ce seront les seuls chiffres, notre fonds de roulement, négatif de près de 2 Millions d'euros en 2001, s'établit cette année en positif à près de 6 Millions d'euros ! **Et tout cela à effectifs constants.** Les actions de redressement ont porté leurs fruits et je remercie très chaleureusement tous ceux qui ont permis à la CCI du Morbihan d'effectuer cette mutation.

Une mutation qui profite au premier chef à nos clients, mieux écoutés, mieux informés, mieux conseillés par une CCI qui a abandonné sa logique de simple assistance technique pour se positionner comme un expert du conseil, avec les pratiques et les objectifs d'une véritable entreprise.

Dans ce contexte assaini et stabilisé, nous voulons encore accélérer la modernisation de notre organisation pour toujours plus d'efficacité. Deux chantiers me tiennent particulièrement à cœur et vous me permettez pour conclure d'en dire quelques mots.

Tout d'abord, nous rassemblons au sein d'une même grande Direction tous les services d'appui et d'accompagnement de l'entreprise. Quels sont les avantages pour l'entreprise, me direz-vous ? Eh bien, cela débouchera sur une harmonisation de nos méthodes de travail et une clarification de nos prestations et produits en 3 domaines prioritaires pour l'entreprise : le développement, la performance et l'innovation.

Et qui dit clarification dit accès facilité à nos domaines d'expertise, que certaines entreprises ne connaissent pas alors qu'elles pourraient en bénéficier.

Second grand chantier : la création d'un « Guichet unique des entreprises » qui a pour vocation de faciliter leur accès à l'information utile et aux formalités. Demain, elles trouveront sur un même lieu, à notre siège de Lorient mais également sur l'ensemble de nos délégations à Vannes, à Ploërmel, à Auray et à Pontivy un service totalement dédié à leur accueil, à leur information et à l'essentiel des formalités, que ce soit physiquement, par téléphone ou par internet.

Cette formidable « révolution culturelle » place le « Groupe CCI du Morbihan » dans une position très favorable pour relever les défis que nous propose la réforme du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie. Nous avons dans une large mesure anticipé les exigences de la RGPP, la Révision Générale des Politiques Publiques, en recherchant l'efficacité de notre organisation à tous les niveaux et dans toutes ses composantes.

A titre d'exemple, le budget 2010 de la CCI du Morbihan a été voté avec une réduction du prélèvement fiscal de 5 %.

Dans la perspective d'un renforcement de l'échelon régional du réseau des CCI -ce qui est aujourd'hui acquis dans ce projet de réforme- le Morbihan sera de toute évidence une Chambre très en avance sur le plan du management, des méthodes et des performances de gestion. Je m'en félicite évidemment mais j'ajoute aussitôt que mon adhésion à la régionalisation, que je réitère, ne m'empêche pas de demeurer extrêmement attentif aux évolutions du projet. En premier lieu, nous tenons fermement à préserver notre ancrage sur le terrain, qui nous permet une proximité et une connaissance fine des besoins des entreprises.

Par ailleurs, le débat sur le financement des CCI à l'horizon 2011 nous a apporté très récemment quelques motifs de satisfaction puisqu'un financement fiscal et pérenne basé sur 2 taxes additionnelles, l'une sur le foncier, l'autre sur la valeur ajoutée, semble aujourd'hui acquis.

Il en allait de notre autonomie et de notre capacité d'action et je me félicite que la voix du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie ait été entendue par les 2 assemblées et le Gouvernement.

Vous le constatez, nous n'avons nullement l'intention de nous montrer attentistes. Le contexte ne nous le permet pas et nos engagements seront tenus jusqu'au bout. C'est sur cette note de détermination que je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite personnelle, pour vous-même comme pour ceux qui vous sont chers. Je forme également le vœu que les entreprises morbihannaises retrouvent des eaux plus calmes et des courants porteurs.

Bonne année 2010 à tous et place au buffet!